



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Proposal submission details are included in this Call for Proposals document.

Les détails concernant la soumission des propositions sont inclus dans le présent document d'appel de propositions.

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de l'acquisition
de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title-Sujet BCIP 006 – PICC 006		
Solicitation No. - N° de l'invitation EN579-15BCIP/B	Amendment No. – N° modification 004	Date 2015-10-19
Client Reference No. - N° de référence du client EN579-15BCIP		
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-15-00695040		
File No. – N° de dossier 001sc.EN579-15BCIP	CCC No./N° CC – FMS NO. / N° VME	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 PM on – le 2018-03-29		Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Time EDT Heure avancée de l'Est (HAE)
F.O.B. – F.A.B		
Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Karen Moore		Buyer Id – Id de l'acheteur 002sc
Telephone No. - N° de téléphone 819-956-1688		FAX No. - N° de FAX
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction : To be determined À être déterminé		

Instructions : See Herein
Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Appel de propositions - Appel 006**Modification 004****Objectif**

A) Répondre aux questions concernant l'appel 006.

A) QUESTIONS ET RÉPONSES**Question #19:**

4.2 (et 4.5.6) Volet régulier maximum de 500 k\$ – Les frais de déplacement et de subsistance sont des suppléments admissibles. Est-ce aux fins de l'assemblage sur place et de la mise à l'essai?

Réponse #19:

Exactement, pour le volet régulier, le financement est limité à 500 000 \$ (excluant les frais d'expédition, de déplacement et de subsistance, ainsi que les taxes applicables). Les frais de déplacement et de subsistance seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, selon le prix plafond indiqué dans le contrat. Des déplacements peuvent être nécessaires aux fins de formation, d'assemblage sur place, de surveillance, de mise à l'essai, de soutien technique, ou d'autres raisons approuvées par le ministère responsable de la mise à l'essai et le Programme d'innovation *Construire au Canada*.

Question #20:

4.3 Le prix sera négocié – Qu'en est-il si le prix de vente est déjà inférieur à notre coût?

Réponse #20:

Conformément à l'appel de propositions 006, Partie 5, Section 2.4, Étape 4 – Négociations du contrat, les soumissionnaires doivent présenter une justification de prix à l'appui des coûts proposés. La justification de prix peut prendre diverses formes : factures payées antérieurement pour la même innovation ou une innovation semblable, ventilation de prix complète, soumissions et factures de fournisseurs, liste de prix publiée, etc. De plus, conformément à l'appel de propositions 006, Partie 3, Section 5, le soumissionnaire doit aussi fournir une attestation des prix.

Question #21:

4.5 Élément de coût pour les essais et l'évaluation – Est-ce nous qui mettons à l'essai notre propre équipement, ou nous participons aux essais? Ou cela concerne-t-il seulement les propositions liées à des services?

Réponse #21:

Chaque innovation est unique. Dans certains cas, le fournisseur peut mettre à l'essai l'innovation en collaboration avec le ministère responsable de la mise à l'essai. Dans d'autres cas, le ministère responsable de la mise à l'essai réalisera les essais sans le fournisseur. Il revient à chaque soumissionnaire d'inclure les éléments de coût appropriés dans leur proposition financière.

Question #22:

4.5.4 Services de soutien – Ils sont inclus dans notre prix de vente, par téléphone ou par courriel. Aimerez-vous qu'on offre une option où une personne se trouverait sur place? Aimerez-vous que l'option soit ventilée selon les coûts de formation et de mise à l'essai, ou plutôt un montant forfaitaire?

Réponse #22:

Veillez consulter les sections 8.2(a) et 8.2(b) du formulaire de présentation de la soumission en ligne, ainsi que l'appel de propositions 006, Partie 3, Section 4.5, qui définit les éléments de coût de la proposition financière. Les éléments de coût doivent être saisis dans la section 8.2(a) formulaire de présentation de la soumission en ligne, et expliqués à la section 8.2(b) de ce dernier. Les services de soutien et les coûts de formation sont deux éléments distincts.

Question #23:

4.5.5 Coûts directs – L'entité désignée pour la mise à l'essai aura besoin de matériel (du carburant dans notre cas) pour réaliser l'essai. Devons-nous indiquer un coût pour ce matériel comprenant du carburant diesel pour faire fonctionner notre unité? Est-ce que cela fait partie du plafond de 500 k\$?

Réponse #23:

Conformément à l'appel de propositions 006, Partie 3, Section 4.5.5 Coûts directs, si le ministère responsable de la mise à l'essai n'a pas le matériel requis, le fournisseur devra le fournir. Il est recommandé d'inclure tout le matériel dans votre proposition financière, en tenant compte du fait qu'il pourra faire l'objet de négociations. Oui, tous les coûts directs sont inclus dans la limite financière.

Question #24:

La condition supplémentaire CS3.4(b) concerne-t-elle la première unité, ou la production subséquente après la mise à l'essai et l'évaluation?

Réponse #24:

Conformément à la condition supplémentaire CS3.4(b) du formulaire de présentation de la soumission en ligne, il s'agit du financement total requis pour en arriver à la commercialisation, à partir de l'état de préparation actuel de l'innovation proposée, en date de la présentation de la proposition.

Question #25:

L'exigence de projet EP8.2(a et b) devrait-elle comporter le même contenu que la condition supplémentaire CS3.4(b et c) placée juste au-dessus? Ou doit-on maintenant y inclure une estimation que nous aurons préparée des coûts que devra engager le gouvernement pour la mise à l'essai?

Réponse #25:

L'exigence de projet EP8.2(a et b) du formulaire de présentation de la soumission en ligne est la section où le soumissionnaire place sa proposition financière pour l'appel de propositions 006 du Programme d'innovation *Construire au Canada*. La condition supplémentaire CS3.4(b et c) vise l'estimation du soumissionnaire quant au financement total requis pour en arriver à la commercialisation, à partir de l'état de préparation actuel de l'innovation; la condition supplémentaire CS3.4 ne fait pas partie de la proposition financière.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.